

Aide à la décision - Virus respiratoires - Outil pour les gestionnaires

Mise à jour : 24 septembre 2025

J'ai un employé présentant une des conditions suivantes :

- Présence de symptômes respiratoires;
- Résultat positif à un test rapide à la maison;
- Contact, à moins de 2 mètres et plus de 10 minutes, avec une personne positive (collègue, usager, famille, amis, etc.)

J'invite l'employé à compléter l'[outil d'autoévaluation des symptômes respiratoires](#) disponible aussi sur l'intranet ou au Santesaglac.gouv.qc.ca section Professionnels - Santé et sécurité au travail.

J'ai un employé qui a passé un dépistage et est en attente de résultat.

Si l'[outil d'autoévaluation des symptômes respiratoires](#) lui a mentionné de se placer en auto-isolement au travail.

Si son résultat est négatif, l'employé doit vous informer :

- S'il se présente au travail.
- S'il n'est pas apte au travail.

- Favoriser le télétravail si possible pour un travailleur symptomatique en attente de résultat
- Le retour au travail est permis dès la résolution de la température (sans prise de Tylenol ou Advil) et l'amélioration des symptômes.
- Il doit porter un masque de procédure jusqu'à la fin des symptômes.

Si l'employé est positif à la COVID-19, il devra se placer en auto-isolement et vous en informer.

Faire un rappel à l'employé de l'importance de remplir l'[outil d'autoévaluation des symptômes respiratoires](#) si ce n'est pas déjà fait.

Un intervenant de la gestion de la présence au travail communiquera par courriel avec vous pour vous informer des codes à placer à l'horaire de l'employé.

L'employé devra revenir au travail lorsqu'il répondra aux critères suivants:

- Absence de fièvre depuis 24 h (sans prise de Tylenol ou Advil).
- Amélioration des symptômes depuis 24 h.
- Capacité à porter un N95 (jusqu'au jour 10, considérant que le jour 0 est la date de début des symptômes ou la date de prélèvement si asymptomatique).

IMPORTANT : Lorsque l'employé sera de retour au travail, vous pourrez reprendre le code horaire habituel pour l'employé et nous transmettre l'information par courriel à 02.ciusss.service.prevention@ssss.gouv.qc.ca



Fièvre

- Fièvre :
 - Température buccale : 38,1 °C (100,6 °F) et plus



Symptômes généraux

- Perte soudaine de l'odorat sans congestion nasale, avec ou sans perte de goût
- Grande fatigue
- Perte d'appétit importante
- Douleurs musculaires généralisées (non liées à un effort physique)
- Maux de tête



Symptômes respiratoires

- Toux (nouvelle ou aggravée)
- Essoufflement
- Difficulté à respirer
- Mal de gorge
- Nez qui coule ou congestion nasale (nez bouché) de cause inconnue



Symptômes gastro-intestinaux

- Nausées
- Vomissements
- Diarrhée
- Maux de ventre

Crédit : <https://covid19.quebec.ca/>

Outil d'autoévaluation des symptômes respiratoires

